

HÉBERGEMENT DES FAMILLES

La clinique propose un moyen d'hébergement : « La Villa des Champs », maison d'accueil de familles hospitalisées, sur le site même de la clinique. Informations à l'accueil.

Une convention est également établie avec les établissements Park & Suites à proximité de la clinique.

Pour tous renseignements et réservations vous pouvez contacter le standard au 05 62 13 31 31.

ACCOMPAGNEMENT

Des entretiens avec un psychologue de la clinique sont possibles pour aider vos proches dans son vécu.

Une assistante sociale peut vous aider dans les démarches administratives sur rendez-vous.

L'équipe soignante du service est à votre disposition pour vous aider et vous informer au mieux.



PRÉSENCE RELIGIEUSE

Vous pouvez demander la présence religieuse de votre choix. Il sera seulement demandé au ministre du culte concerné de respecter les consignes d'isolement comme toutes visites extérieures.

Un aumônier catholique est présent dans l'établissement, nous pouvons le contacter nous-même à votre demande.

MÉDECINS RÉANIMATEURS



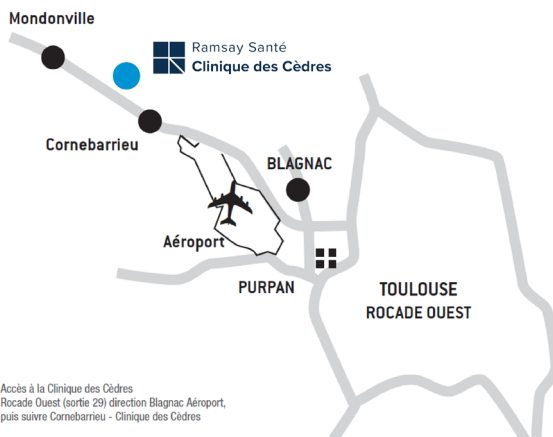
- ▶ Dr Essaadia El Omari
- ▶ Dr Adama Faye
- ▶ Dr Bruno Filloux
- ▶ Dr Nicolas Hernandez
- ▶ Dr Olivier de Soyres

CONTACT

- Unité de réanimation polyvalente : 05.62.13.31.15
- Unité de Surveillance continue : 05.62.13.32.63

LIEU

CLINIQUE DES CEDRES
Château d'Alliez-Cornebarrieu
CS 20220 - 31705 Blagnac Cedex



Accès à la Clinique des Cèdres
Rocade Ouest (sortie 29) direction Blagnac Aéroport,
puis suivre Cornebarrieu - Clinique des Cèdres

Crédits photos : Julie Nguyen

Livret d'accueil des unités : DE REANIMATION POLYVALENTE ET DE SURVEILLANCE CONTINUE



Madame, Monsieur, vous avez actuellement un parent ou un proche hospitalisé dans notre service.

Voici, quelques renseignements pouvant être utiles.



SÉJOUR DU PATIENT

La fréquence des soins nous oblige à restreindre la durée et le nombre de visite. C'est pourquoi les visites sont possibles, tous les jours :

- ▶ en réanimation : de 12h à 22h
- ▶ en unité Surveillance Continue : de 12h à 20h
- ▶ avec 2 à 3 personnes au chevet du malade
- ▶ les mineurs doivent être accompagnés

En accord avec les médecins du service et le cadre de santé, les horaires de visite peuvent être modifiés en fonction de l'état de santé du patient et des contraintes familiales.

✓ S'il s'agit de votre première visite EN RÉANIMATION :

SONNEZ à l'interphone en salle d'attente et attendez qu'un soignant vous réponde.

Celui-ci viendra vous chercher et vous présentera les modalités d'organisation du service et vous dirigera auprès du patient.

✓ S'il s'agit de votre première visite EN UNITÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE :

SONNEZ à l'entrée et attendez qu'un soignant vienne vous ouvrir.

Celui-ci viendra vous chercher et vous présentera les modalités d'organisation du service et vous dirigera auprès du patient.

✓ Une fois que vous connaissez le service :

- ▶ Réanimation :
Sonnez à l'interphone, si des soins ne sont pas en cours, dirigez-vous vers la porte où l'équipe soignante vous ouvrira à distance.
- ▶ Unité de Surveillance continue :
Sonnez, si des soins ne sont pas en cours, attendez qu'un soignant vienne vous ouvrir.

LA PRIORITÉ EST AUX SOINS

CONFORT DE VOTRE PROCHE

Pour le confort du patient, merci d'apporter :

- ▶ Gel douche / shampoing
- ▶ Lait corporel
- ▶ Eau de toilette
- ▶ Brosse à dent / dentifrice
- ▶ Serviette de toilette, gants
- ▶ Rasoir (jetable ou électrique) / mousse à raser
- ▶ Chaussons

Après discussion avec l'équipe soignante, vous pouvez également ramener :

- ▶ Poste radio et CD (5 maximum et identifiés au nom du patient)
- ▶ Magazines / livres
- ▶ Photos, calendrier

Par mesure d'hygiène les fleurs sont interdites dans le service.

Nous vous rappelons qu'il est conseillé de
NE PAS APPORTER :



DE BIJOUX

D'OBJETS DE VALEUR

D'ESPÈCES

PROTECTION DU PATIENT ET DE SA FAMILLE



A l'entrée et à la sortie de la chambre, les visiteurs doivent se désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique mise à disposition.

INFORMATIONS



Pour des motifs liés au secret professionnel, il ne sera fourni aucun renseignement par téléphone, autre qu'à la personne de confiance. Il est indispensable et obligatoire de la définir au préalable.

Cette personne sera l'interlocuteur privilégié des soignants et de la famille et sera la première prévenue concernant les décisions en lien avec le patient si celui-ci n'est pas en état de les prendre.

Les informations à caractère général vous seront communiquées par les infirmiers-ères ou le cadre de santé durant les visites.

Elles pourront également être transmises par téléphone à la **personne de confiance** (de préférence avant 8h ou après 11h) au 05.62.13.31.15 (réanimation) ou 05.62.13.30.63 (unité surveillance continue).

Les informations médicales vous seront communiquées si vous en faites la demande auprès du secrétariat des réanimateurs (Situé au RDC du Pavillon 3).

Pour des raisons d'identitovigilance, une copie d'un document officiel d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour) sera faite, le cas échéant, et conservée dans le dossier du patient.